

Un dernier

hommage :

Maire de

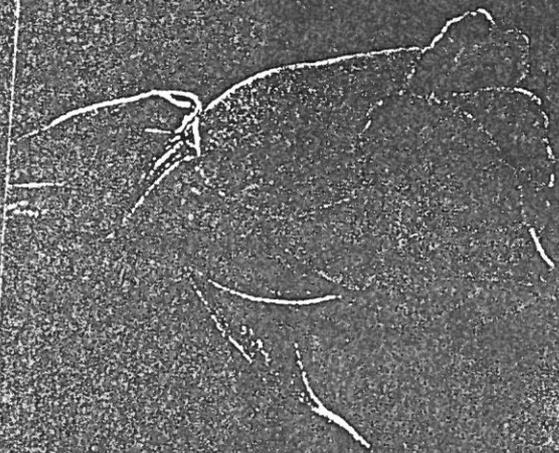


MIRIBEL LANCHATRE

Place de la Bastille



1916-1996



EDITORIAL

Les problèmes sociaux (chômage, remise en question des acquis sociaux), ont fait l'actualité en cette fin d'année 1995.

Chez nous à MIRIBEL dans notre « havre de paix », nous pourrions rester à l'écart

Malheureusement trop nombreux sont les habitants de notre village qui sont touchés aussi par ces maux, qui augmentent chaque jour un peu plus la fracture sociale.

Une nouvelle année arrive et il faut souhaiter que nos chômeurs retrouvent du travail et que les réformes que souhaite engager le gouvernement soient issues de négociations.

Dialogue et concertation sont nécessaires à la conduite de toutes collectivités, dans nos petites communes comme au plus haut sommet de l'Etat.

Souhaitons aussi que le mot SOLIDARITE retrouve toute sa place. Pour nous, commune de MIRIBEL-LANCHATRE, SOLIDARITE signifie « résoudre au mieux, les problèmes des personnes âgées et des scolaires - essayer aussi, si le besoin s'en faisait ressentir de répondre aux demandes sociales liées entre autre au chômage avec les moyens limités de notre C.C.A.S »

SOLIDARITE pour nous TOUS, habitants de MIRIBEL-LANCHATRE c'est aussi contribuer à dynamiser un peu plus encore notre communauté villageoise, à travers la vie économique (même si elle est à l'état embryonnaire) et la vie sociale (actions sociales en tout genre issues des associations et de la municipalité).

AU NOM DE TOUTE L'EQUIPE MUNICIPALE

**JE VOUS SOUHAITE UNE BONNE
ET HEUREUSE ANNEE 1996**

MAIRIE DE
MIRIBEL LANCHATRE
76.34.00.42

COMPTE RENDU DU
CONSEIL MUNICIPAL
DU 25 SEPTEMBRE 1995

ETAIENT PRESENTS : MM. PUISSAT L. EYRAUD Y. GAUTHIER M.
BELLEVILLE L. POLITANO M. NIER M. PIROT M.
MERLE I. GARCEAU J. BONINO A. PUISSAT J.

0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-

1. MATERIEL INFORMATIQUE

A. BONINO expose au conseil les différents devis qu'il a reçu. Il faudrait prévoir un budget d'environ 26 000 F (ordinateur, imprimante, onduleur, logiciel, formation) à la condition que l'on se regroupe avec d'autres communes pour l'achat et la formation comptabilité M14.

2. URBANISME

Le 15 Septembre a eu lieu la première réunion de la commission urbanisme. Celle-ci a recensé les différents terrains susceptibles d'intéresser la commune pour la construction de logements locatifs et création d'une zone artisanale. D'autres courriers ont été envoyés aux propriétaires pour l'acquisition du foncier .

Réunion avec D. BATTAGLIA DU Syndicat d'Aménagement du TRIEVES le 6 OCTOBRE afin qu'il nous indique les démarches à suivre.

3. C.C.A.S.

La première réunion du Comité social a eu lieu le 21.09.95 en présence des membres : POLITANO M. MERLE I. GARCEAU J. PUISSAT Y. PUISSAT G. SENET G. - Excusées : Mmes de St ALBIN NAUD G. PUISSAT J.

Après une prise de contact, les membres ont discuté du colis de NOEL. Cette année 20 personnes sont concernées : Pour bénéficier de ce colis, il faut avoir 65 ans minimum et être résident principal.

Différents devis ont été demandés. La distribution se fera la semaine avant NOEL.

Une vente de BRIOCHE sera effectuée aux alentours de la mi-octobre (les fonds recueillis seront versés à la recherche contre le cancer).

4. ECOLE

* SOUTIEN SCOLAIRE

Suite à l'enquête faite auprès des parents : sur 15 familles 6 ont répondu oui pour le soutien scolaire, 6 non.

* CAR

Actuellement 21 enfants sont scolarisés à l'école de MIRIBEL-LANCHATRE.

En accord avec la municipalité de ST GUILLAUME, dans la mesure où le car actuel est trop petit, les enfants, le Samedi matin pour aller à la piscine sont répartis dans les deux cars. Le problème se pose pour les activités extra-scolaire des 2ème et 3ème trimestres.

- soit la commune achète un car plus grand,
- soit la commune fait appel à des auto-caristes.

Yves EYRAUD et Maurice NIER sont chargés de ce dossier (cahier des charges, devis, etc...).

5. CEG

La commune de MONESTIER DE CLERMONT désire acheter le bâtiment anciennement MARESE afin d'y installer un SELF pour les enfants du collège. Le financement serait à la charge des communes. La commune de MIRIBEL LANCHATRE préfère attendre pour donner sa réponse, sachant qu'à partir de 1999, c'est au CONSEIL GENERAL de prendre en charge les dépenses des collèges.

6. ASSURANCE DU PERSONNEL

Actuellement la commune adhère pour toute ses assurances au GROUPAMA. Le CENTRE DE GESTION (organisme qui gère la carrière du personnel) propose une assurance "PERSONNEL" à un taux et des conditions beaucoup plus intéressantes. Le Conseil MUNICIPAL Accepte que M. LE Maire prenne les dispositions nécessaires pour résilier l'ancien contrat.

MAIRIE DE
MIRIBEL LANCHATRE
76.34.00.42

le 26 OCTOBRE 95

COMPTE RENDU
REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 23 OCTOBRE 1995

ETAIENT PRESENTS : PUISSAT L. EYRAUD Y. GAUTHIER M.
BELLEVILLE L. POLITANO M. NIER M.
PIROT M. MERLE I. GARCEAU J. BONINO A.
PUISSAT J.

1. BUDGET SUPPLEMENTAIRE 1995

Très peu de changements dans ce budget supplémentaire.
On notera de simples réajustements en section de fonctionnement
qui s'équilibre en recettes et dépenses à la somme de
17376 F.

Le budget mis au vote est adopté à l'unanimité des membres
présents (11 voix sur 11).

2. TRANSPORT SCOLAIRE

Des consultations ont été lancées pour l'achat d'un véhicule plus
grand chez plusieurs concessionnaires. dans cette consultation
est précisée : achat de véhicule neuf ou occasion - avec ou sans
reprise du mini-bus actuel.

3. TRAVAUX

* R.T.M.

*La première tranche des travaux se termine avec quelques
modifications, telles que des tranchées drainantes
supplémentaires.*

*Des réunions de chantier ont lieu TOUS LES VENDREDIS A 8 H 30
sur le site. Toute personne intéressée peut y participer.*

7. TRAVAUX

Les travaux de drainage et d'assainissement des SAGNES et l'ACHARD ont commencés.

A noter que la décharge actuelle est fermée. Les personnes désirant déverser leurs terres et végétaux doivent aller sur le chemin des tunnels où un terrain est prévu à cet effet.

8. ITINERIS

Suite aux conditions émises par le Conseil pour l'implantation de la station, nous attendons les réponses de SED et de FRANCE TELECOM.

9. DIVERS

A partir de JANVIER 96, le courrier administratif devra être oblitéré, la commune étudie l'achat d'une machine à affranchir.

PROCHAINE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL LE 23 OCTOBRE A 20 H 30

4. COLLABORATION AVEC SAINT GUILLAUME ET SAINT PAUL LES MONESTIER

Entraide entre les trois communes concernant quelques petits travaux.

5. COMMISSION URBANISME

Luc BELLEVILLE Lit au Conseil Municipal la délibération concernant la création de la zone d'activités qu'il faudra joindre aux différents dossiers de demandes de subventions (Conseil Général, Etat). Celle-ci est approuvée à l'unanimité.

6. DELIBERATIONS

* *Schéma Directeur d'Urbanisme*

La commune de MIRIBEL-LANCHATRE délègue ses compétences concernant le schéma Directeur d'Urbanisme au SIVOM.

* *EDF/GDF Délibération pour soutenir le maintien du service public en zone rural (entretien éclairage public)- délibération sensiblement la même que celle prise au mois d'août dernier.*

* *Indemnité de conseil du trésorier de la trésorerie de Monestier-de-Clermont.*

* *Coupe AFFOUAGERE : La commune a décidé de mettre à la disposition des habitants, une coupe de bois située au lieudit "les alles" (à 1 km au-dessus du Vernay).*

* *PONT ESSARGARIN : Une rénovation de ce pont est envisagée par les communes de LE GUA - ST MARTIN DE LA CLUZE et MIRIBEL LANCHATRE. Les frais qui s'élèvent à 176 000 F seront partagés entre les trois communes. Des demandes de subvention vont être faites auprès du Conseil Général, Préfet et Parc Naturel du Vercors (travaux prévus en 1996).*

=====
Toutes ces délibérations ont été prises à l'unanimité des membres présents, soit 11 voix sur 11.
=====

7. DIVERS

* Commission école

Réunion du Samedi 22 Octobre à 11 H 30 à l'école :

Les membres de la commission ont pu constater que des aménagements à l'intérieur de la classe seraient nécessaires (étagères, meubles,...etc).

L'assistance d'un architecte sera demandée pour l'aménagement extérieur : Préau relié à l'école par un hall où se trouveraient vestiaire, toilette, lavabo).

* C.C.A.S

La vente de brioche pour l'association ESPOIR (lutte contre le cancer) à rapporté 1234.50

Les colis de NOEL Seront distribués aux alentours du 23 DECEMBRE.

PROCHAINE REUNION LE LUNDI 27 NOVEMBRE A 20 H 30

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

#####

MAIRIE DE MIRIBEL LANCHATRE
76.34.00.42

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL
DU 27 NOVEMBRE 1995
A 20 H 00

ORDRE DU JOUR :

- * SED - Itineris
- * Achat minibus
- * compte-rendu SIVOM ET SIVIG
- * compte-rendu réunion du 20.10 avec les associations
- * Zone d'Activité
- * point sur les travaux
- * divers

ETAIENT PRESENTS : M. PUISSAT L. EYRAUD Y. GAUTHIER M.
POLITANO M. NIER M. PIROT M. MERLE I.
BONINO A. PUISSAT J. GARCEAU J.

EXCUSE : BELLEVILLE Luc.

INVITES : MME SARRAZIN, de SED
M. VINCENT , M. SECCO de France Télécom

#####

1. SED - FRANCE TELECOM - ITINERIS

Dans le but de reprendre les négociations concernant l'installation d'une station GSM sur la commune, SED et FRANCE TELECOM ont souhaité participer à la réunion du Conseil qui a donné son accord.

M. le MAIRE rappelle que la commune n'est pas opposée sur le principe à cette installation, mais souhaite que certains points soient revus.

1) le matériel de commutation

M. VINCENT de FRANCE TELECOM confirme le courrier du 16 Octobre signé par sa Direction par lequel celle-ci s'engage à moderniser le réseau téléphonique (2eme semestre 96).

M. LE MAIRE demande à ce qu'un courrier précisant la programmation des travaux soit adressé à la mairie.

2) Station GSM

MME SARRAZIN et M. SECCO font part au conseil des difficultés qu'ils vont rencontrer si le choix du site d'installation de la station reste le C3 (au niveau ancienne décharge) : contraintes techniques, hauteur de pylône plus élevée .

Le conseil demande s'il est possible de réaliser un photomontage simulant une vue du site avant et après travaux.

Le problème de l'enterrement des lignes électriques a été posé. SED ne réalise que les travaux en aérien - une plus value d'environ 45 000 F sera demandée à la commune si elle décide d'enterrer les lignes.

Pour l'installation de cette station GSM la commune va percevoir une redevance d'environ 3000 F/AN et pour une durée de 9 ans.

La question se pose : à savoir si la commune veut recevoir cette redevance en plusieurs fois ou en une seule fois (la dernière solution nous permettrait de réaliser l'enterrement des lignes).

2. ACHAT MINIBUS

Suite à nos courriers, plusieurs devis sont parvenus en MAIRIE. RENAULT propose la meilleure offre : un MASTER de 18/20 places Adultes et 27 places enfants pour le prix de 201 930 F. reprise de l'ancien véhicule pour un montant de 70 500 F.

Le conseil Municipal donne son accord pour passer commande :

10 voix POUR

En ce qui concerne l'ancien véhicule des offres de vente ont été adressées à plusieurs communes pour le prix de 75 000 F.

3. COMPTES RENDUS

SIVOM

* SELF SERVICE COLLEGE DE MONESTIER DE CLERMONT

L'investissement prévu pour l'aménagement du SELF semble trop important. Il serait bon de connaître le montant des travaux NECESSAIRES et OBLIGATOIRES pour simplement que les enfants puissent continuer à prendre leur repas dans de bonnes conditions. Prochaine réunion sur ce thème le 29/11 au SIVOM de MONESTIER.

* CONTAINERS A VERRE

Deux solutions nous sont proposées :

- soit une location/entretien du container actuel pour un montant de 720 F/an (gratuit jusqu'à présent).

- soit achat d'un container plastique avec possibilité de subvention de l'ADEM de 3000 F (si plusieurs communes optent pour cette solution) - montant hors subvention 5000 F - contenance 2.5 m3 - garantie 10 ans sans entretien.

Le conseil Municipal décide à l'unanimité de prévoir dans le budget de 1996 L'achat d'une benne à verre.

* REDEVANCE ORDURES MENAGERES 1996

Augmentation de 47 F de la redevance qui passe à 596 F par logement et par an.

Le conseil Municipal accepte : 9 voix POUR
1 ABSTENTION

L'augmentation pour 96 de la redevance ordure ménagère.

* CHANTIER INSERTION

Comme les années précédentes, la commune décide de faire appel au chantier d'insertion pour une durée de 3 semaines.

SIVIG

Augmentation de 5 % de l'ensemble des tarifs de la compétence du syndicat.

Augmentation de la taxe sur le branchement (constructions nouvelles seulement) qui passe de 9 000 F à 16 000 F.
A titre informatif un assainissement individuel coûte entre 30 000 ET 50 000 F.

4. COMPTE RENDU REUNION AVEC LES ASSOCIATIONS DU 20.10

En général, les associations sont contentes des services de la municipalité.

Des problèmes matériels se posent :

- **SALLE POLYVALENTE**

- . Il faudrait un placard par association
- . " " des portemanteaux
- . Aménagement de la cuisine : évier, plaque chauffante
- . Mise en conformité de la porte principale
 - . Refaire les portes des deux caves
- . Le nettoyage de la salle est à la charge de l'association qui l'utilise.
- . Suggestion : un comité de pilotage pourrait être mis en place pour le prêt de matériel.

- **CHAPITEAU**

Lanchâtre animation demande que chaque association participe à l'entretien du chapiteau.

- **ASSURANCE :**

Après s'être renseignée, la commune ne peut pas prendre en charge l'assurance des associations. Chacune doit s'assurer personnellement.

REUNION EXTRA-MUNICIPALE DU 17 NOVEMBRE

Une commission extra-municipale a été créée, elle va travailler sur l'intercommunalité. La prochaine réunion de cette commission est prévue en JANVIER avec la participation d'un intervenant extérieur.

5. ZONE D'ACTIVITES

Les dossiers sont en cours d'instruction.

6. POINT SUR LES TRAVAUX

Du fait d'une augmentation de plus de 5 % sur la tranche ferme, un avenant doit être établi. La commission "appel d'offre" doit se réunir à ce sujet le Mardi 5 Décembre.

la tranche conditionnelle voit son montant diminuée de 60 000 F (longueurs de tranchées drainantes moins importantes).

7. DIVERS

A. Matériel informatique

- Le matériel a été commandé : ordinateur HP - imprimante laser pack office, etc pour un coût global de 28 765 F
- les logiciels comptabilité, Edilaser - formation pour un coût global H.T. d'environ 8200 F.

MAIRIE De
MIRIBEL LANCHATRE
76.34.00.429

COMPTE RENDU
CONSEIL MUNICIPAL
DU 8 JANVIER 1996

ETAIENT PRESENTS : PUISSAT L. EYRAUD Y. GAUTHIER M. BELLEVILLE L.
POLITANO M. NIER M. MERLE I. BONINO A.
PUISSAT J. GARCEAU J.

EXCUSES : PIROT M.

1. DELIBERATIONS

A. Le conseil Municipal à l'unanimité autorise M. LE MAIRE à signer l'avenant concernant le marché de drainage et d'assainissement de "l'Achard" et les "Sagnes". Cet avenant concerne la tranche ferme qui passe de 333 440 F. H.T. à 362 280 F H.T.

B. CHARTE DU PARC REGIONAL DU VERCORS

Délibération autorisant le PNRV à modifier certains statuts : droits de vote (modification de la représentation proportionnelle, financement du PNRV, changement composition bureau syndical, etc...

Dans la mesure où ces modifications sont favorables aux communes le Conseil décide de prendre la délibération appropriée.

C. EXONERATION TAXE SUR LES SPECTACLES

Comme chaque année, le Conseil délibère en faveur de l'exonération concernant la taxe sur les spectacles, manifestations sportives organisées sur la commune.

D. PEZMA - prime à l'entretien des zones menacées d'abandon

Le Conseil Municipal renouvelle pour 1996 cette aide et adopte la délibération par laquelle il sollicite un cofinancement européen qui s'élève à 50 % du montant engagé annuellement par la commune.

B. Commission Impôts Locaux

Ont été désignés par M. LE PREFET :

TITULAIRES : MM. TERRIER François
ARNAUD Emile
HUOT DE ST ALBIN François
RIONDET Robert
PUISSAT Bruno
SCHAEFFERT Régine

SUPPLEANTS : MM. PIROT Marc
ACHARD André
PETITJACQUES Robert
PUISSAT Jean-Louis
SENET Lucien
ARNAUD Jean-Paul

C. Coupe affouagère

Suite à la délibération, le martelage de la coupe va
se faire par un agent de l'ONF.
lieu de la coupe : l'Essarton
montant de la coupe : 300 F pour un volume approximatif de
10 stères/an
délai d'exploitation : 2 ans

TOUT ADMINISTRISTRE INTERESSE DOIT S'ADRESSER A LA MAIRIE.

PROCHAINE REUNION DU CONSEIL LE LUNDI 8 JANVIER A 20 H 30

--*-*-*-*-*-*-*-*-*-*-*

L'ordre du jour étant terminé, la séance est levée

2. POINTS SUR LES TRAVAUX

A. Aménagement "cuisine" salle polyvalente : Travail effectué début Janvier par le chantier d'Insertion.

B. ABRI BUS

Un abri bus sera installé au niveau de l'aire de pique-nique. La construction sera effectuée par les élus.

C. ASSAINISSEMENT FOUR BANAL

Pour pallier aux problèmes d'humidité, le Conseil décide de drainer, l'arrière du four. Par la même occasion l'emplacement sera réaménagé..

D. CIMETIERE

Suite effondrement du mur du cimetière il y a quelques années, les murets de certaines tombes ont été endommagés, le Conseil décide de les refaire.

3. ITINERIS

A ce jour nous n'avons pas de complément d'information.

4. DENEIGEMENT

Un déneigement de la voirie privée par le chasse neige communal va être mis en place cette année (à titre d'essai). Une convention va être rédigée. Elle peut être consultée en mairie.

5. DIVERS

- le nouveau minibus est arrivé. Le Conseil a prévu d'acheter les pneus neige ainsi que le porte-skis.
- SELF-SERVICE CEG : c'est la solution de la mise en conformité de la cantine actuelle qui a été retenue. Le règlement des travaux sera calculé au prorata du nombre d'élèves scolarisés dans la commune.

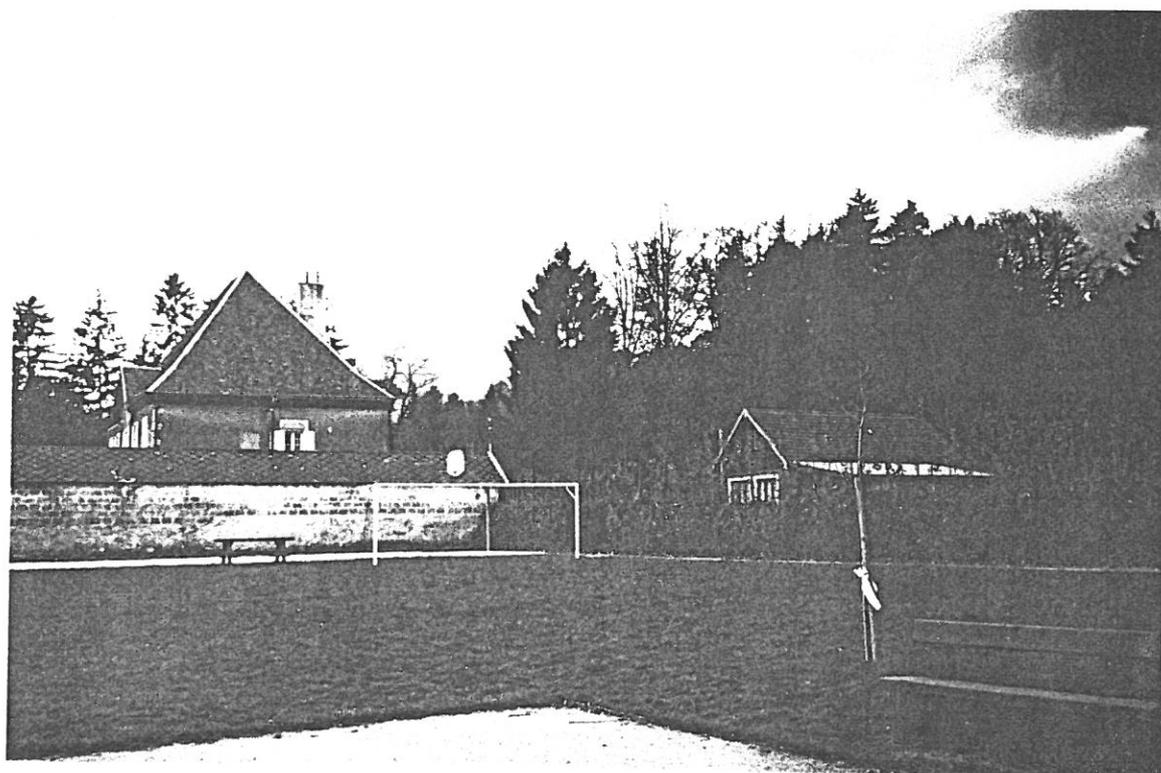
L'ORDRE DU JOUR ETANT TERMINE, LA SEANCE EST LEVEE

PROCHAINE REUNION LE 12 FEVRIER 1996



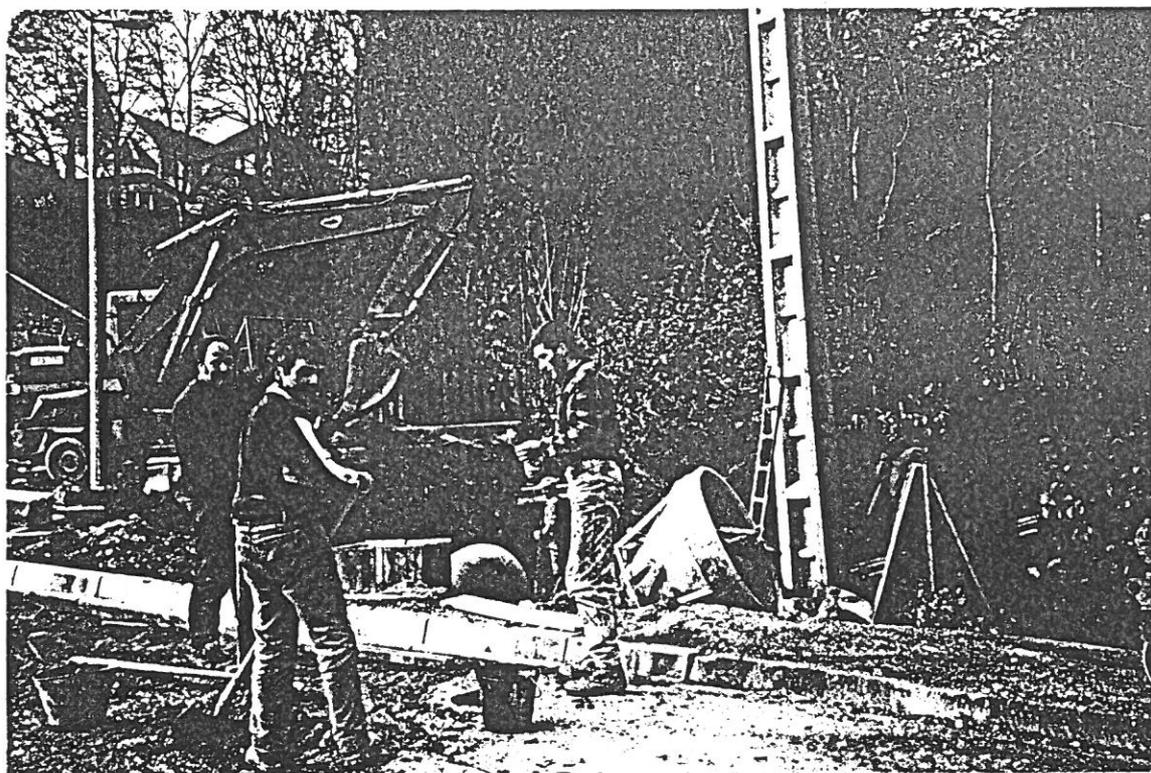
UN VENDREDI A VIF..

DEPUIS LE 6 OCTOBRE, LE MINIBUS DE MIRIBEL EMMENE LES HABITANTS FAIRE LEURS COURSES



L'AMENAGEMENT DU PARC EST TERMINE

TRAVAUX DE DRAINAGE ET ASSAINISSEMENT
DES SAGNES ET L'ACHARD



LA VIE DU VILLAGE ET DE SES HABITANTS

VUE A TRAVERS LA PRESSE

Réveillon... sur le plateau !

Si d'aucuns ont pu noyer leurs soucis dans le champagne, étaler leurs déboires sur un toast de foie gras, ou tirer des langues de belles-mères en guise de pied-de-nez à l'ingratitude de la vie, pour d'autres, ce sont paillettes et strass qui ont illuminé hier soir l'horizon gris d'une arrière-scène laborieuse comme aux plus beaux jours ouvrables

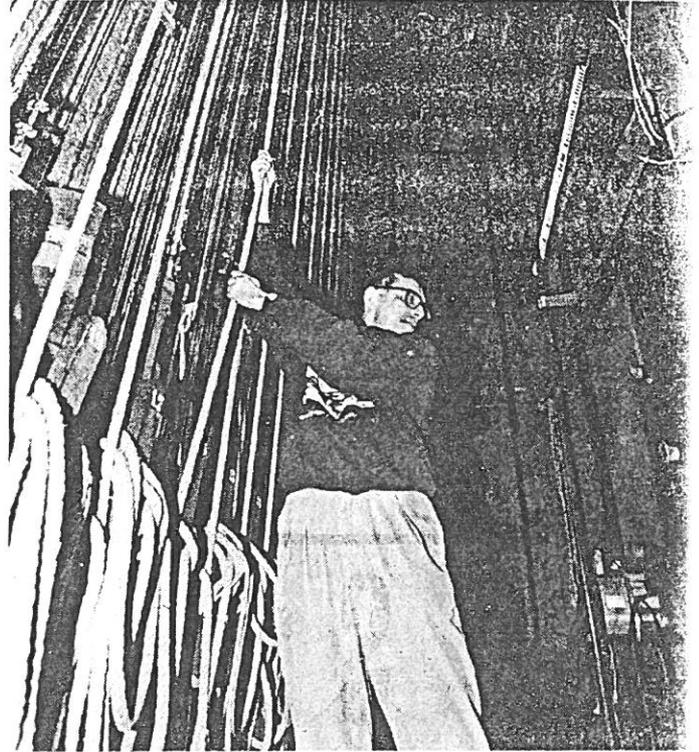
Car le plaisir des uns, en l'occurrence une soirée pétillante et virevoltante au théâtre de Grenoble, ne va pas sans le dévouement pressé des autres, les membres de la troupe Brasil Tropica, bien évidemment, mais surtout, les techniciens du théâtre, ceux qui travaillent dans l'ombre à la réussite du spectacle. A leur tête, le directeur, Guy Sisti, qui depuis le matin met la main à la pâte, et du baume au cœur de ses onze employés, éclairagistes, machinistes, cintriers, caissier, habilleuse, et dernières arrivées, pour les séances de 20 h 30 et 23 h 30, les ouvreuses au nombre de douze, engagées à faire la fête en famille, celle du théâtre s'entend.

"Nous y sommes habitués, expliquent sans nulle acrimonie les chefs de plateau, André Rodriguez et Victor Musuy, cela fait bientôt vingt ans que la Saint-Sylvestre nous confine en ces lieux...". Réveillonner ? Ils n'y pensent guère, bien que le théâtre ait fait porter dès les pre-

mières heures un panier copieusement garni, et aussitôt entamé. Entre les deux représentations, le personnel du théâtre comme les membres de la troupe n'auront guère le loisir de lever le coude : "Il va falloir durant ce temps de battement remettre le plateau en place, nettoyer le tapis de danse, la salle...". Une petite demi-heure seulement pour se restaurer et goûter au champagne.

Avant la métamorphose

Pour l'heure — nous sommes au début de l'après-midi — tout ce monde s'affaire, dans les cintres, sur le plateau : les machinistes, Philippe Baret-Collet, Marc Mouton et Xavier Dhéry, les éclairagistes, Jean Derrick, Jean-Luc Thorant et Gilles Domenget, également préposés au son, l'habilleuse Tania Ravix, et Bruno Puissat, responsable des collectivités, sont aux petits soins pour les charmantes brésiliennes et leurs musiciens qui, à peine débarqués, sont menées tambour battant par la baguette de leur directeur, Elvado



Philippe Baret-Collet s'affaire dans les cintres

Carneiro.

A vrai dire, rien ne laisse soupçonner que nous en sommes en présence de créatures de rêves. Les jeunes femmes, tee-shirts et caleçons ou jeans, offrent un visage sans fard, chiffonné par la fatigue des longues heures de car qu'elles ont dû affronter depuis Bruxelles. Elles paraissent de taille moyenne, et la répétition sans costumes, sans "trucs en plumes" et sans tralala n'a rien de féérique. Nous feuilletons la très affriolante plaquette qui tiendra lieu de programme, nous efforçant de reconnaître sous le maquillage et les costumes clinquants l'une

ou l'autre de ces "merveilles" rabassées sous nos yeux au rang simples jolies femmes. Déceptif mais l'envers du décor vaut vraiment l'endroit. L'essentiel est surmonter une autre épreuve, vérité, celle qu'imposent les mières des projecteurs. Ces filles Bahia ont une vingtaine d'années, quelques-unes sont bien en chair, des rondeurs plutôt agréables, chaleureuses à tout le moins que silhouettes décharnées de certaines beautés nordiques...

Le directeur Elvado Carneiro guère envie de se raconter, le ten presse. Tout juste apprendrons-nous qu'il s'agit d'un ancien acrobate rompu à la technique du Capoeira, forme de lutte associant la danse, qu'il a lui-même fondé cette année, voici une vingtaine d'années. C'est tout le Brésil que la Compagnie veut faire aimer, à travers ses coutumes, ses traditions, ses danses, ses rythmes, mis en valeur par le biais d'une expression théâtrale allègre et bondissante.

Deux représentations successives les attendent le soir même. L'heure du matin, le rideau s'est tombé, mais la nuit ne sera pas terminée pour autant, ni pour la troupe, ni pour le personnel du théâtre. Après les bravos, nettoyage et rangement ! La troupe repart sur les routes, en direction de l'Allemagne cette fois. La trêve du Jour l'An, elle ne connaît pas. Dure, de la vie d'un artiste !

Emma LOUIS



Dans ces malles, les instruments de la métamorphose des danseuses.

Photos Patrick ROUX

Trois habitants de M.L. ont réveillonés au théâtre de Grenoble, mais ils travaillaient !

La difficile notion de pays

Aménagement du territoire et contradictions

"Nous, l'aménagement du territoire, on le vit au quotidien. Et entre le discours Pasqua et ce que l'on voit sur le terrain, il n'y a aucune cohérence... Je vais vous dire : à Paris, ils n'en ont rien à faire de l'aménagement du territoire...". Jacques Bagnères n'est pas homme à geindre dans son assiette. Comme beaucoup de ses collègues d'alentour, les problèmes auxquels se heurtent chaque jour les petites communes rurales, il les prend à bras-le-corps et s'en arrange comme il peut. Le maire de Saint-Martin-de-Clelles ne doute pas que, malgré les difficultés, la volonté déplace des montagnes, sur le plateau du Trièves comme ailleurs. La communauté de communes de Clelles, la première à avoir été constituée dans le département et dont il a été l'artisan et qu'il

préside depuis, en fait la démonstration depuis trois ans. Bon an mal an, ce modeste canton de huit communes et d'un peu plus de treize cents habitants "est l'un des rares du département où le taux d'emploi a augmenté". Quand ce cadre supérieur de la Société grenobloise d'aménagement hydraulique s'est établi dans le Trièves il y a 25 ans, "il n'y avait même pas le téléphone à Saint-Martin, sauf à La Poste" raconte-t-il. "On a créé deux maternelles en cinq ans, une cantine scolaire et quelques autres services qui n'existaient pas". Les aides dont a bénéficié le Trièves ont permis l'implantation de la société Dryade qui emploie aujourd'hui quinze personnes dans la découpe de bois par machines à commandes numériques, un cinéma de 130 places, "le seul

cinéma rural de la région", un camping et l'installation dans des locaux flambant neufs d'une entreprise de télé-travail, la société Proxima dont l'inauguration dans quelques semaines devrait préfigurer au télépôle que le maire de Clelles, Pierre Gimel, souhaite développer dans son canton.

Jacques Bagnères sait prendre la mesure des choses. L'aménagement du territoire dans le Trièves va bien, merci pour lui, considère-t-il en substance. "Avec 6 500 habitants sur l'ensemble des trois cantons, vous ne voudriez quand même pas voir l'équivalent du Voironnais se créer en quelques jours ! Ici, c'est la campagne!".

Ce qui ne l'empêche pas cependant de maugréer contre Paris.

"On nous étrangle!"

La suppression depuis le 1^{er} janvier de la franchise postale pour le courrier administratif des communes, comme les difficultés d'attribution des Prêts locatifs aidés (P.L.A.) en milieu rural pour accueillir de jeunes ménages, au même titre que la lourdeur, voire l'obscurantisme des procédures du programme 5B bis et autre LEADER 2, sont au centre des reproches que le président de la communauté de communes de Clelles et ses collègues du Trièves ont récemment adressés au préfet lors d'une réunion intercantonale. "Pour une commune moyenne du canton, l'exonération de la franchise postale représente une charge supplémentaire de 6 000 F sur un budget de fonctionnement de 600 000 à 800 000 F", explique Jacques Bagnères. 1 % du budget qui est loin de représenter une goutte d'eau pour un village aux

ressources modestes. "Quant à la nouvelle procédure 5B, nous n'y comprenons plus rien. Les procédures sont devenues très complexes. Normalement, sur le premier 5B, nous étions très associés avec la préfecture. Actuellement, les décisions ne nous appartiennent plus du tout. On nous dit que c'est Bruxelles. Je n'en suis pas si sûr", poursuit le maire, qui déplore ce manque de transparence technocratique. "On se demande si l'État ne profite pas de ces aides européennes pour se désengager". Idem en ce qui concerne la récupération de la T.V.A. par les communes, accordée dans le cadre des aides à l'aménagement du territoire. "Nous ne sommes remboursés que sur les travaux d'investissement. On ne récupère plus la T.V.A. sur les travaux d'entretien différés, comme le

regoudronnage d'une route, considéré désormais comme du fonctionnement. La définition de la notion d'investissement devient de plus en plus drastique. On nous étrangle avec cette histoire. Il ne faudra pas s'étonner qu'il y ait des nids de poules sur les routes !...". Itou pour ce qui est de la loi de 1992 (relative à la constitution des communautés de communes) "dont les grandes intentions ne sont pas suivies dans les faits". Autant de tracasseries qui grèvent et pénalisent douloureusement les budgets des petites communes. "C'est la dégradation du budget de l'État qu'on ressent actuellement", considère le maire de Saint-Martin-de-Clelles. "Qu'on vienne nous dire franchement qu'il n'y a plus un rond. Il faut mettre les choses à plat. Cela aurait au moins le mérite de la clarification".

Les agriculteurs ont été les pères de l'aménagement du territoire dans le Trièves

Il faut remonter aux lendemains de la Seconde guerre mondiale, à une période où la France, à partir des crédits du plan Marshall, cherche à structurer et redynamiser son agriculture.

Au début des années 50, René Dumont, alors chargé d'une mission d'étude auprès du Commissariat au plan et à la production, propose de faire du Trièves "une zone témoin".

Son attention venait alors d'être retenue par le mémoire de fin d'études d'un de ses étudiants de l'Institut normal agronomique, le jeune Philippe Richard qui, bien des années plus tard, deviendra le maire de Mens.

Ainsi, confrontés très tôt à une remise en cause de leurs méthodes de production, à l'expérimentation de techniques, de variétés nouvelles, les agriculteurs du Trièves sont conduits à prendre en main le destin économique de leur région.

Sous la pression des plus jeunes dont un certain Maurice Puissat, ils créent à la fin des années 60 le Comité d'expansion, le premier en France à être ainsi décentralisé.

A la fin des années 70, le comité d'expansion accouche d'un Plan d'aménagement rural qui servira de base au Trièves pour bénéficier en 1980 des premières aides de la Région au développement local sous forme d'un "contrat de pays".

Jamais en retard d'une candidature, le Trièves, sous la houlette du S.A.T. qui, en 1982, prit le relais du comité d'expansion pour gérer la politique contractuelle avec la Région, a par la suite bénéficié de toutes les aides au développement territorial.

L'expérience de développement localisé du Trièves à l'échelle de ses trois cantons est la plus ancienne du département. Pourtant ce développement a du mal à s'affirmer en tant qu'ensemble structuré

Tiré à hue et à dia, l'aménagement du territoire est un thème politique récurrent. Pallier les effets de l'exode rural par des aides aux équipements publics, par le renforcement des services et l'encouragement à l'essor des entreprises dans les campagnes est l'affaire de moyens financiers importants.

Mais les gros sous ne font pas forcément les grands effets. A de nombreux égards, la question de l'identité territoriale reste fondamentale.

L'aménagement du territoire est avant tout une aventure et une volonté communautaires. Les aides régionales et européennes ne s'y trompent d'ailleurs pas, qui privilégient les projets "de pays" après avoir jadis donné la priorité aux soutiens sectoriels. C'est également cette notion de "pays" qu'a mise en avant, en 1994, la loi Pasqua.

En ce domaine le Trièves soigne depuis longtemps son image, réussissant ainsi le score d'accumuler toutes les subventions au développement territorial, "comme on enfile des perles" selon l'expression d'un maire.

Et si, malgré tout, le développement de cette zone de moyenne montagne tarde aujourd'hui à prendre une vraie dimension — toute proportion gardée avec sa population de moins de 7000 âmes — c'est qu'à y regarder de plus près, "le pays du Trièves" n'est peut-être pas aussi solidaire qu'on pourrait le croire. L'exemple force à la réflexion.

"Comme on enfile des perles"

Choisi comme "zone témoin" au début des années 50, le Trièves fait figure d'initiateur en matière d'expérience de développement rural (voir ci-contre).

Jamais en retard d'une candidature, il a bénéficié de toutes les aides que pouvait proposer la Région.

Contrat de pays en 1983, contrat de développement économique en 1990, contrat de développement culturel et contrat de développement touristique les années suivantes, plan local d'environnement et, tout récemment, contrat global de développement sud-Isère (avec la Matheysine et le Beaumont) pour lequel sa candidature a d'ores et déjà été agréée, le Trièves a par ailleurs cumulé les fameuses aides européennes "5B" (aides à l'aménagement rural) et L.E.A.D.E.R. (aides aux programmes innovants). Avec la Matheysine voisine, il fut la seule région de l'Isère à bénéficier du "5B" pour la période 89/93.

Cependant, au-delà de cet activisme

manifeste en matière d'obtention des subventions, se pose la question des résultats.

Une région hétérogène

L'histoire, la géographie, la culture, marquent d'une trace indélébile le destin économique de cette terre de dure condition.

Tirailé entre la Matheysine, l'agglomération sud-grenobloise et le Parc régional du Vercors, à la fois péri-urbain (22 % des actifs travaillent dans l'agglomération de Grenoble, parfois plus de 50 % à Miribel-Lanchâtre, Saint-Martin-de-Cluze et Avignonet) et profondément rural, mal desservi dans ses liaisons inter-cantons, le Trièves cherche son identité.

Sapé par la survivance d'anciens conflits politico-religieux, endolori par des querelles intestines et des conflits larvés qui souvent tétanisent le bon fonctionnement de l'intercommunalité, récemment endeuillé par la disparition du conseiller général de Monestier, Maurice Puissat, dont la personnalité charismatique pouvait donner l'impression d'un pouvoir politique central, il peine à trouver son unité.

Porté vers un tourisme "vert et doux", mais paradoxalement tenté à la marge par un tourisme plus "dur" à l'instar de la station de Gresse-en-Vercors ou de la base du lac de Monteynard dont les communautés d'intérêts avec le reste du Trièves restent encore à établir; pauvre en P.M.E. mais forte d'un artisanat et surtout d'une agriculture dynamique et adaptée, cependant très orientée (filière laitière prédominante)... le Trièves balbutie sur sa vocation.

Bref. Rien, a priori, qui se révèle apte à fédérer les énergies et les intérêts économiques locaux.

Un pour tous et chacun pour soi

Le bilan est contrasté. Tout se passe comme si chacun s'était accordé sur un modus vivendi, sur une vie à la fois commune et désunie, bénéficiant des aides conjointes pour des projets locaux distincts.

Centre écologique européen, hôtel et musée à Mens, implantation d'une entreprise de télé-travail et cinéma à Clelles, atelier de découpage et abattoir pour petites carcasses à l'initiative des agriculteurs, promotion touristique, création d'une zone d'activités éclatée à Monestier et Avignonet... le Trièves n'a, semble-t-il, pas jetté l'argent par les fenêtres. Même si un certain nombre de réalisations n'ont pas (encore) atteint la hauteur de leur ambition.

Projet d'un centre touristique au

château de Cornillon, mise en valeur des eaux d'Oriol, recherche d'un logo et d'un slogan pour fédérer le tourisme, promotion des produits du terroir... le Trièves n'est également pas à bout d'imagination.

Mais, comme dans les grandes familles où l'on ne divorce pas, il donne parfois l'impression de faire, pour ainsi dire, cantons et, parfois même, communes ou secteurs à part. On est loin de l'esprit de la loi Pasqua.

Dans un tel contexte, le S.A.T. (Syndicat d'aménagement du Trièves), qui gère les politiques contractuelles avec la Région, fait plutôt office de "guichet à subventions" que de véritable animateur du développement, selon le reproche de quelques-uns.

Constitué d'élus des deux communautés de commune de Mens et Clelles et du S.I.Vo.M. de Monestier, "il en a la possibilité et la légitimité, mais en a-t-il la volonté?", s'interroge Samuel Martin, président du comité d'expansion du Trièves. Le maire de Monestier-du-Percy redoute "un risque d'éclatement", tant chacun des trois modestes cantons, en l'absence d'un centre fort, voire d'un personnage emblématique qui cristalliserait les aspirations, semble parfois tenté par l'attraction exercée par sa périphérie: Clelles vers le parc régional du Vercors, Monestier vers Grenoble, Mens vers la Matheysine.

Pierre Gimel, le maire conseiller général et conseiller régional de Clelles dont le canton fait figure d'exemple en matière d'intercommunalité réussie, déplore également cet hétérogénéité. "Nous serions plus efficaces à 29 (communes) qu'à 8. Mais Mens et Monestier ont beaucoup de retard en ce qui concerne l'intercommunalité, et on ne peut pas attendre qu'ils nous rattrapent". Pour Philippe Richard, le maire de Mens, le mal est profond tant les causes sont historiques et psychologiques. "C'est l'idée de globalité qui a du mal à entrer dans les consciences. Les gens ont peur d'être dépossédés de leur territoire et de perdre leurs valeurs. (...) Je sens la force politique, mais pas la force psycho-sociale".

Un travail de pédagogie

Camille Chatelard, la présidente du S.A.T., ne nie pas. Mais le maire d'Avignonet veut voir les choses avec recul.

"On ne peut pas imposer aux gens des choses qu'ils ne s'imposent pas à eux-mêmes. Comment voulez-vous? Le S.A.T. regroupe un S.I.Vo.M. et deux communautés de communes

avec, chacune, un président, qui ont également une légitimité au niveau de leur propre canton... L'intercommunalité à Mens a le plus grand mal à fonctionner. Quant au canton de Monestier, il est en proie aux difficultés financières très importantes d'un certain nombre de ses communes et il n'arrive pas à s'entendre à propos de sa propre intercommunalité. (...) Chacun est attaché à son territoire. Il faut les amener à vouloir se fédérer. C'est une histoire de temps et il faut de la volonté. Je reste persuadée que le dialogue et la diplomatie valent mieux qu'imposer. La première chose positive du S.A.T. a été de faire asseoir les gens autour de la même table et les faire discuter entre eux".

De fait, le dialogue est amorcé. Le Trièves discute. Parfois à son corps défendant.

Le passage de l'A 51 et la poussée urbanistique que l'autoroute entraînera inévitablement dans son sillage, la nécessité de finaliser des objectifs précis avec la Matheysine afin de signer fin 97 le contrat global de développement avec la Région, la montée en puissance du tourisme qui, au-delà des limites cantonales, cherche à développer son fort potentiel, l'opération d'inventaire du patrimoine entreprise par le Musée Dauphinois qui, par dessus les conflits, rapproche chaque village dans une quête commune de sa culture et de son histoire... sont autant d'événements qui viennent forcer les frontières du Trièves et bousculer le chacun pour soi qui semble prévaloir.

Autant d'événements qui, par le nombre de techniciens, d'animateurs, d'interlocuteurs nouveaux qu'ils conduisent dans le Trièves et par les initiatives de socio-professionnels qu'ils suscitent aussi à l'instar de l'association "Sud Dauphiné tourisme", influent également sur le jeu politique existant.

Pour peu que ces greffes prennent et que l'action du S.A.T. soit véritablement relayée dans chaque village, la notion de pays pourra peut-être alors prendre toute sa dimension et l'aménagement du territoire dans le Trièves entrer objectivement dans les faits.

Rodolphe ZIMMERMANN ■

MONESTIER-DE-CLERMONT

La gendarmerie dans votre canton



L'unité de Monestier et les élus. Le gendarme Joly.

C'est sous ce thème que l'adjutant Cossement et son équipe en présence du capitaine Mascaro, recevait les élus du canton et leurs adjoints, fonctionnement, nature du territoire, population, renforts saisonniers, perspectives, rien n'était laissé au hasard, jusqu'à la présentation du matériel, tel le saphir, outil indispensable et performant. La brigade, disponible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, en concertation avec les Brigades de Clelles et de Mens, est rattachée à un service spécialisé de veille (C.O.G.) centre opérationnel de la gendarmerie à

Grenoble. Quelques chiffres : douze communes, 22 688 ha divisées en trois parties, les bords du lac de Monteynard, la R.N.75, la chaîne du Vercors.

Pas moins de 20 000 passagers sur la Mira, un point culminant de 21 000 véhicules par jour les week-ends de transhumance estivale, les activités hivernales et estivales des communes de montagne un effectif de six sous-officiers dont un grade qui a évolué avec la création d'un poste provisoire à Treffort, composé de cinq militaires en 1985. L'adjonction d'un ou deux gendarmes auxi-

liaires à la brigade en 1988 et enfin la création d'un poste provisoire à Gresse-en-Vercors, avec un effectif de quatre militaires en décembre 1988.

La brigade de Monestier gère ces deux unités provisoires sur tous les plans. Le tourisme, l'exode urbain, la construction prochaine de l'A 51, le maintien des services publics font partie des perspectives de la circonscription, un souhait : Qu'à terme, deux gradés dirigent cette brigade. Le sentiment étant que la population se doit de collaborer au mieux avec une unité toujours présente.

Cette réunion plus qu'instructive s'est terminée par une agréable collation suivie d'une visite au C.O.G.

LE GUA

La micro-centrale dédiée à Maurice Puissat

Samedi, en milieu de matinée, une plaque commémorative a été inaugurée à la micro-centrale qui porte désormais le nom de Maurice Puissat, président du SIVIG de 1983 à 1989, décédé en avril dernier. Assistaient à cette cérémonie émouvante l'épouse de l'ancien maire de Miribel-Lanchâtre, les membres de sa famille, le responsable de la centrale, M. Ollivier Pallud, ainsi que de nombreux élus ; notamment MM. Migaud, député de l'Isère, Luc Puissat et Alain Piccione, maires de Miribel-Lanchâtre et du Guâ, Mourey, maire de Vif.

Une personnalité hors du commun

L'homme justifia le choix d'un lieu peu habituel pour ce genre de manifestation, rappelant que Maurice Puissat fut à l'origine de cet équipement novateur : "Maurice était très fier de la construction de cette micro-centrale, fruit d'un long travail (...) Par son côté novateur et unique, elle est à l'image de cet homme atypique".

Au cours d'un discours empreint d'émotion, M. Mourey évoqua à la fois l'homme public et l'ami, rappela l'énergie, la rigueur, la loyauté et la discrétion de cette personnalité hors du commun et dit son admiration pour "un homme qui avançait dans la vie parmi les plus grands". Avant de conclure sur cet hommage : "Maurice a laissé chez chacun d'entre nous des traces fortes et chacun le porte à sa façon" (...)

Un équipement d'avant-garde

La micro-centrale hydroélectrique a été inaugurée le 3 mars 1989. Elle est équipée d'une turbine pouvant produire une puissance électrique maximum de 230 KW. Elle produit l'énergie nécessaire au fonctionne-



Une assistance nombreuse.

ment du générateur ultra-violet destiné à éliminer les bactéries, au moyen de tubes en contact avec l'eau. L'excédent d'énergie électrique fourni par la centrale est revendu à E.D.F., ce qui rapporte 400 000 F par an et assure un bon amortissement du coût de fonctionnement et du remboursement de l'investissement (600 000 F par an). Un modèle de réalisation intelligente.



L'épouse de Maurice Puissat découvre la plaque

Un nouveau départ pour l'A.D.M.R.

Le jeudi, l'Association d'aide à domicile en milieu rural (A.D.M.R.), secteur Monestier-Clelles tenait son assemblée générale à la mairie. L'association gérant les services de soins a réuni une quarantaine de personnes répondant à l'invitation qui avait été envoyée à toutes celles et ceux qui œuvrent au sein de ce service, les maires des communes concernées, le corps médical et para-médical, ainsi que les présidents de SIVOM et direction de l'Age d'Or (centre d'hébergement pour personnes âgées).

La présidente a présenté le rapport moral, suivi du rapport financier de la trésorière et du rapport d'activités de l'infirmière coordinatrice.

Les participants à cette réunion ont posé quelques questions très inté-



Une assemblée attentive

ressantes qui ont fait avancer le débat.

Puis un nouveau conseil d'administration a été élu, qui s'est réuni en

fin d'assemblée générale et a proposé un nouveau bureau.

L'A.D.M.R.

L'A.D.M.R...

...s'adresse aux familles ayant des enfants...

Elles ont un problème passager ou de longue durée ?

...s'adresse aux personnes âgées dépendantes...

Elles souhaitent vivre leur retraite chez elles ?

...s'adresse aux personnes handicapées...

Elles veulent vivre normalement, chez elles ?

...s'adresse aux malades...

Ils souhaitent, avec l'accord de leur médecin traitant, abréger leur séjour à l'hôpital ?

Ils doivent subir des soins infirmiers à leur domicile ou dans un centre de soins ?

LEUR SOLUTION:

...les professionnelles de l'aide à domicile,

...les équipes soignantes des services de soins à domicile ou des centres de soins infirmiers.

est un réseau d'associations locales de petite taille. Œuvrant sur une ou plusieurs communes rurales, chaque association est animée par une équipe bénévole, comprenant des usagers des services proposés. Elle connaît bien les besoins de la population et emploie, pour y répondre, différents personnels qui se rendent à domicile.

L'intervention de ces personnels peut être prise en charge, en partie, par les caisses de Sécurité sociale, les caisses de retraite, le Département ou l'Etat, selon les cas. De plus, par des activités locales répétées périodiquement (fêtes diverses...) et grâce aux subventions demandées aux municipalités et au Conseil général, l'association s'assure un financement propre qui lui permet d'aider davantage de personnes.

Toutes les associations ont un outil administratif commun, c'est la fédération départementale ADMR. Cette organisation permet de réaliser des économies d'échelle, tout en préservant le caractère décentralisé de l'ADMR.

NOTRE DÉMARCHÉ

- Agir efficacement pour le mieux-être des familles, des retraités, des handicapés et des malades en développant une aide à domicile de qualité.
- Faire reconnaître par la collectivité les besoins des habitants du milieu rural.
- Concourir à l'animation du milieu rural.
- Être à l'écoute de nouveaux besoins : en conduisant l'étude de faisabilité de domiciles collectifs avant de prendre en charge leur gestion.

L'ADMR VA ENCORE PLUS LOIN : SYSTÈME MANDATAIRE ET "RURAL SERVICES"

Nombreux sont ceux qui ne remplissent pas les conditions pour bénéficier de l'aide à domicile avec "prise en charge".

Nombreux sont ceux qui, insécurisés ou isolés, souhaitent bénéficier d'une garde à domicile.

Nombreux sont les parents qui ont besoin de faire garder leurs enfants quelques heures de temps en temps.

Nombreux sont ceux qui, parfois, ont besoin d'un "petit coup de main" : déneigement, petits dépannages, jardinage, etc.

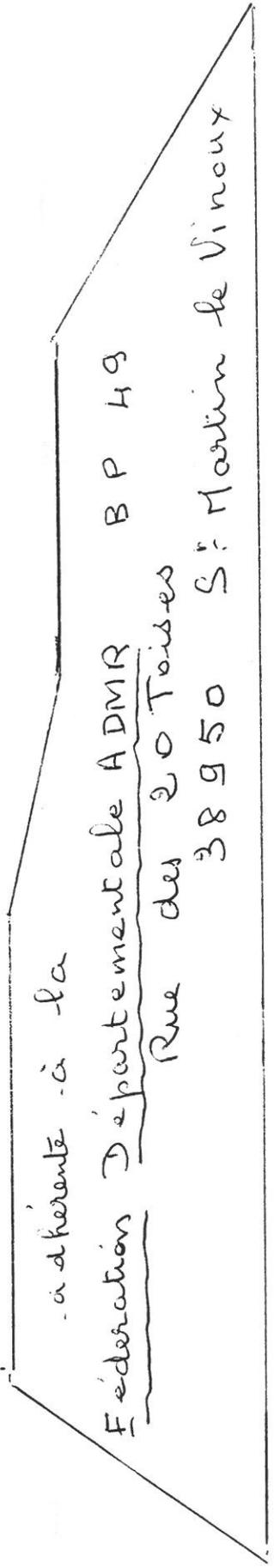
Pour répondre à ces demandes, de nouveaux services ont vu le jour :

- services ménagers,
- services de garde de jour et de nuit 7 jours sur 7,
- services de garde d'enfants,
- multi-services à la carte.

Ouverts à tous, sans condition, ces services permettent d'étendre à l'ensemble des habitants du milieu rural l'aide efficace et la présence rassurante d'un personnel digne de confiance. Leur développement doit permettre la création de nouveaux emplois en milieu rural.



ADMR → ASSOCIATION D'AIDE à DOMICILE
en MILIEU RURAL



= Association opérant le SSAD (Service aide - soignantes à domicile)

ADMR Monestier-Cellles BP 18
38650 Monestier-de-Clermont
Tél. 76-34-05-50

(adresser tout courrier à l'10⁷ la Présidente)

- Bureau reconduit
et l'Assemblée générale
de Cellles
- Présidente → Madame Oliviero Eline
 - Nice Président → M^{me} Bourard
 - Secrétaire → M^{lle} Michel Emma
 - Secrétaire adjointe → Madame Maurice
 - Trésorière → Madame Bonnel Michèle
 - Trésorière adjointe → M^{me} Pissiat Yvonne
- Conseil d'administration

Madame Politano Martine fait partie du Conseil d'administration.

MIRIBEL-LANCHATRE

Sou des écoles. Le Sou des écoles organise une expo-vente de livres pour enfants et adultes ce prochain week-end à la salle polyvalente de Miribel-Lanchâtre. Présence d'auteurs de notre région.
Horaires : vendredi 1^{er} à partir de 16 h, inauguration à 18 h 30 ; Samedi 2 de 10 h à 12 h 30 et dimanche 3 de 10 h à 12 h 30.

MIRIBEL-LANCHATRE

Sou des écoles. Exposition-vente de livres pour enfants et adultes. Vendredi 1^{er} décembre à 16 heures, les enfants feront un exposé concernant les livres sur lesquels ils auront travaillé avec leur institutrice. Samedi 2 et dimanche 3 l'exposition sera ouverte de 10 heures à 12 h 30.

MIRIBEL-LANCHATRE

A voir !

Expo-vente de livres pour adultes et enfants (B.D.) organisée par le Sou des écoles à la salle polyvalente aujourd'hui à partir de 16 heures ; samedi 2 de 10 à 12 h 30 et dimanche 3 de 10 heures à 12 h 30. Présence d'auteurs de la région. ■

SOU DES ECOLES

Le sou des écoles tient à remercier toutes les personnes qui ont participé à l'EXPO-VENTE :

ENFANTS DE L'ECOLE
INSTITUTRICE
PARENTS et la MUNICIPALITÉ

Nous avons vendu quelques 200 livres et fait un bénéfice d'environ 3000 F.

Pour une première, ce week-end a été une réussite.

Les enfants, qui ont beaucoup travaillé, en garderont certainement un très bon souvenir. Nous aussi d'ailleurs.

MERCI ENCORE A TOUTES ET A TOUS QUI AVAIENT REPONDU PRESENT

LE BUREAU

Une manifestation originale

Une exposition-vente de livres organisée par le Sou des écoles s'est tenue du 1^{er} au 3, salle polyvalente à Miribel-Lanchâtre. Une initiative qui change des traditionnels lotos ou tombolas et dont les bénéfices permettront le financement d'activités extra-scolaires (ski, piscine, etc...) pour les 21 élèves du village.

Lors de l'inauguration, vendredi, non seulement le livre fut mis à l'honneur, mais des écrivains locaux dont les œuvres "nous permettent de revivre notre histoire locale, de retrouver nos racines, de nous ressourcer", pour reprendre les termes du maire, Luc Puissat.

Certains auteurs avaient répondu à

l'invitation du Sou et les nombreux visiteurs (M. Krief représentait la municipalité du Guâ) purent discuter longuement avec eux lors de l'apéritif. On notait la présence de Robert Taillaud, membre des "Amis de l'histoire du Pays vizillois", de Lionel Riondet et Yves Armand, de l'association des Amis de la vallée de la Gresse. M. Riondet, originaire de Monestier-de-Clermont vient de publier un recueil de vieilles histoires du pays monétéron : "Au temps des carrieurs".

Le Sou fut accueilli Brigitte Varel, auteur de "L'enfant du Trièves" qui s'appête à publier aux Presses de la cité un second roman "Un village pourtant si tranquille". ■



Les artistes invités.

SOU DES ECOLES

L'Assemblée Générale du sou des écoles s'est réunie au mois de Septembre pour élire un nouveau bureau

PRESIDENTE : Corinne GUILLEMET
TRESORIER : Jean RAFFORT
SECRETAIRE : Geneviève MARTIN
MEMBRE : Joëlle ALGOUD

Outre la reprise de la piscine ce trimestre et le ski à partir du 3 Janvier, nous venons d'organiser l'Expo-Vente de livres les 1 - 2 et 3 Décembre. Nous avons encore en projet pour l'année :

UN CARNAVAL dans les rues du village pour l'arrivée du printemps le 23 MARS

et notre REPAS DANSANT en fin d'année scolaire autour du 15 JUIN.



A compter du 1er JANVIER 1996, la bibliothèque sera ouverte

LE MARDI DE 19 H à 20 H

LE VENDREDI DE 13 H 30 à 14 H 30

LE SAMEDI DE 11 H à 12 H

LE BRIDGE A LANCHATRE

Depuis 3 ans, un petit groupe d'habitants du village participent à cette activité, en cours de soirée.

Ils ont commencé à zéro et aujourd'hui peuvent participer à des tournois.

Nous aimerions élargir cette équipe sympathique et profitons de cette fin d'année pour **vous présenter nos meilleurs voeux et vous inviter à vous joindre à nous.**

Il suffit d'aimer jouer aux cartes, ou d'être intéressé par ce jeu. Toute monde peut venir.

*Ceux qui désirent découvrir ce jeu
Ceux qui sont débutants et souhaitent s'initier
Ceux qui savent déjà jouer.*

Dans le but de faire connaître ce jeu, nous envisageons un tournoi avec le CLUB DE FONTAINE, à MIRIBEL, un Samedi après-midi au printemps.

En attendant, venez nous rejoindre, pour découvrir et vous entraîner, à ce jeu qui, vous le verrez, peut être joué dès la première séance, et qui, si cela vous passionne ne vous lâchera plus !

A BIENTÔT

la rencontre que nous vous proposons est prévue :

**LE JEUDI 8 FEVRIER 1996
à 20 H 30 - à la SALLE POLYVALENTE**

Faites vous connaître auparavant, si vous faites le projet d'y participer afin de faciliter l'organisation auprès de Mme R. SCHAEFFER - Tél. 76.34.12.90 ET M. SENET L. 76.34.10.50

LOISIRS JEUNES

VACANCES DE LA TOUSSAINT

C'est à Miribel qu'une douzaine d'enfants de 6 à 12 ans ont participé au stage géologie.

Encadrés par WOLF FISCHER ,un géologue, ils ont ramassé des fossiles, fait des expériences, étudié la montagne...

Des journées bien chargées. Les enfants étaient enchantés, les parents aussi ! Leur avis : à refaire.

NOUS AVONS COURU POUR LE TELETHON

Nous étions 18 à rejoindre OMNI-SPORTS à VIZILLE soit 31 personnes à courir pour la recherche contre la myopathie. 520 KM ont été parcourus. C'était notre façon de montrer que nous avons des muscles.

Soulignons la belle performance de Julien avec 24 tours soit 48 km, (de 8h à 18h) et Mélanie du haut de ses 6 ans qui a fait ses 4 km.

Mais n'oublions pas tous nos champions.

Nous vous attendons encore plus nombreux l'année prochaine pour battre notre record.

NOEL

Sortie CINE-MC DO du 16 décembre annulée en raison des grèves. Ce n'est que partie remise pour les vacances de février .

SKI

Le 6 janvier nous démarrons sur les skis. Toujours autant d'adeptes. Nous refusons du monde!!!!!!!

EN BREF

Le bureau s'est agrandi, Annick, Anne, Marc et Jean-Michel sont venus nous rejoindre.

**N'OUBLIONS PAS NOTRE CADEAU DE NOEL DU GUA :
UNE SUBVENTION DE 1250 F**

**LE BUREAU VOUS SOUHAITE UNE
BONNE ANNEE**

LES ANCHATROUS

Voici l'année 1995 qui se termine et à cette occasion, les Anchatrous présentent aux habitants de MIRIBEL-LANCHATRE leurs MEILLEURS VOEUX et surtout une BONNE SANTE pour l'année 1996.

les Anchatrous remercient les habitants pour l'accueil qu'ils ont réservé pour la vente de nos calendriers.

L'année se termine, et les jeudis après-midi continuent avec moins de participants - quelques-uns d'entre nous ayant regagné Grenoble - mais le café, les friandises et les parties de belote sont toujours aussi appréciés.

En cette fin d'année, nous avons fait le voyage surprise proposé par NOYAREY qui nous a conduit en ARDECHE aux alentours de PRIVAS, ou un bon repas nous a été servi au restaurant "LA RIGOTTE". La convivialité est toujours au menu dans ces rencontres entre les deux clubs.

NOYAREY a fêté la fin de l'année le dimanche 12 Novembre avec au menu : messe, chorale, repas, thé dansant et vente des travaux des adhérents au club. Plusieurs anchatrous participaient à cette réunion.

Dans le classement final des belotes party, les Anchatrous ont laissé échapper la première place mais occupent les places d'honneur 2,3 , 4ème place.

Finissons l'année en forme et en famille et préparons l'année 1996, et ses activités. En FEVRIER, un après-midi dansant est programmé.

BONNE FETE A TOUS

LANCHATRE ANIMATION

Depuis Septembre, des animations diverses et variées ont ponctué la vie du village et de l'association.

En Octobre Lanchâtre Animation avait réservé quelques "chinoiseries" à nos anciens. A cette occasion, la salle polyvalente s'était "pékinoisée" : fresque à l'encre de chine dessinée spécialement par notre artiste locale, gravures, ombrelles, paravents. Les 25 convives étaient accueillis par les membres du bureau vêtus de kimonos traditionnels. Après les salutations de circonstance, les invités dégustèrent, d'abord avec méfiance puis avec délice les mets proposés : nems, salade chinoise, porc au caramel, riz cantonnais, beignets flambés au saké. Manger avec des baguettes, pour la première fois de leur vie pour certains, en fit rire plus d'un.

Pour participer à la fête, un bon nombre d'habitants nous ont fait le plaisir de répondre à l'invitation lancée pour boire le café et regarder une projection de diapositives sur la Chine.

Les convives s'étant réjouis de ce moment exotique, se demandent déjà quel pays ils découvriront l'an prochain.

En Novembre, Lanchâtre Animation organisait une nouvelle soirée cabaret, après le succès remporté en Mars dernier avec le groupe "comboloï" (musique latino-américaine).

Cette fois-ci le ton était au jazz plus traditionnel, avec le groupe Grenblois Zig Zag Jazz Quartet (saxophone, contrebasse, piano, batterie). Conquis par l'accueil sympathique du public, les 4 musiciens se sont donnés au maximum pendant plus de 3 heures en faisant des reprises de Charlie Parker, Miles Davis, etc...

Cette deuxième soirée cabaret fut encore une réussite et présage longue vie à ce nouveau type d'animation. Le bouche à oreille nous a déjà mis en contact avec différents groupes qui aimeraient se promouvoir dans notre village.

En Décembre, Lanchâtre Animation se consacrait plus particulièrement aux enfants, avec la visite, comme chaque année, du PERE NOEL, la présentation d'un spectacle suivi d'un goûter pour les petits et les grands.

Lanchâtre Animation, c'est aussi chaque mois, le rendez-vous des cinéphiles qui se retrouvent avec plaisir devant les films de l'écran vagabond pour 20 F par adulte et 15 F par enfant. Le spectacle est non seulement sur l'écran, mais aussi dans la salle et les coulisses (avis aux amateurs).

Les programmations sont toujours de qualité. Nos avons en effet pu voir un mois après sa sortie à PARIS : LE HUSSARD SUR LE TOIT puis LA CEREMONIE.

Pour le premier trimestre 1996, la neige nous bloquant à Miribel, n'hésitez pas à venir visionner seul ou en famille le(s) film(s) de votre choix.

JANVIER : LES ANGES GARDIENS (du même réalisateur que les VISITEURS)

FEVRIER : POCAHONTAS (le dernier de Walt Disney)

MARS : LE GARCU avec Gérard DEPARDIEU

Et si vous désirez nous rejoindre : l'ASSEMBLEE GENERALE de Lanchâtre animation se tiendra en Janvier. La date vous sera communiquée très prochainement.

HISTORIQUE

DOCUMENT: la langue que parlaient nos aïeux

PARMENADO VÈ LANCHATRE

Lou 20 dé sètembre 1953 anèran nou parménâ vè Miribel-Lanchatré. Visitèran las ruinas dou châté dé Miribel, l'an vé sutou las ruinas doou dounjou qué dooumino la valè dé la Gresso. L'ancian châté doous ségnou n'èi pa len doou dounjou, n'èi un gran bâtimen cara transfourma en fermo. Lous chis japavoun taromen fouour qué n'anéi pa visitâ lou manouar doous ségnous. Passéi vè la fermo Cassoulet, ouou bouor doou chami véguéi uno chapèlo ruralo en ruinas.

Anèran véiré la fouon qué brûlo din la câsso d'un péchi riou. L'an veyo un paou las flâmas qué surtian doous pertus d'un grooussi péiro. Aco n'èi enca prou rémarcablé parça qu'èi raré.

Passéi vè San Bartoumiou doou Gua, visitèran las ruinas doou châté doou Grouin qué soun impourtantas. Mountèran vè Lanchâtré un vilajé bian expoousa, intrèran ouou café, parlèran un paou patoua embé un vié de 86 ans qué marchavo apiara su douas cânas, nou coumprenuèran bian.

Anèran visitâ la gléiso entourâ doou sémentière, véguèran las toumbâs dé la famillo Eymard, ouou Vernay rémarquèran lou béaou parc dé la méisou Eymard. La véipéra touchavo a sa fi, rintrèran à l'oustaou.

LOU BARI DOOUS SARRASIS

La léjendo doou bâri doous Sarrasis a un parfum d'istouaro. Aprè avé ita batus vè Poitiers, en 732, lous Sarrasis sé retirèroun din lou Méijou dé la Franço é noutamen vè z'Avignoun, chassas d'Avignoun sé réipendèroun din las Alpas, pillèroun lou mou-nastère doous Coumbos ouou Laoutaré.

Uno bando dé Sarrasis déicidé dé franchi lou couol dé la Balmo, pa len dé la Grando Moucharolo vénian doou couol dé la Crous'aouto ou doou couol dé Ménèc, l'an sa pas ouou justé. Lous moundés avertis dé la marché doous Sarrasis sé déipachèroun dé bâti un bâri dé péiras sèchas ouou couol dé la Balmo, tengu par dé couordas. Quan lous Sarrasis arivèroun ouou pé doou bâri lous moundés doou pay coupèroun las couordas é las péiras chéiguèroun su lous éitranjiés. Pa len d'acoou càiré sé trôvo uno fouon noumâ la fouon sarazino. Aco n'a duoupu sé passa ooutour dé l'an 736.

- *Quand li a ji de fé dins la creipio, lous ases se bâtoun.*
Quand il n'y a plus de foin au râtelier, les ânes se battent.
- *Quand lou caéous soun rounds, trovoun las cireisas amaras.*
Quand les porcs sont pleins, ils trouvent les cerise : amères.
- *Aco vous vai coumo uno sounalho ouè couol d'un caéou.*
Cela vous va comme une sonnette au cou d'un porc.
- *Faï sourn coumo dins la gouorjo doù loup.*
Il fait sombre comme dans la gorge du loup.
- *La fam suert lou loup doù bouo.*
La faim, la misère forcent à travailler.
- *Eis coumo las leäures ; duert lou eis duberts.*
Il est comme les lièvres ; il dort les yeux ouverts.
- *Tout vai mau quand la poulo fai lou jau.*
Rien ne va bien quand la poule veut prendre la place du coq.
- *Vount li a de chapeaüs, las couifas duvoun ren.*
Quand il y a des chapeaux (des hommes), les coiffes (les femmes) ne doivent rien.

PERSONNAGES ET ELUS DE MIRIBEL LANCHATRE

284

LA BARONNIE DE GRESSE

1874-1876 N. Robert.
1876-1890 Jean Terrier.
1890-1895 Régis Terrier.
1895-1899 Auguste Gautier.
1899-1923 Joseph Gautier.
1901-1934 Joseph Gautier.
1936 Pierre Dupuis.
1950-1958 Léon Maurice.
1958-1962 M. Aimé Vallier.
1962 M. Maurice Puissat.

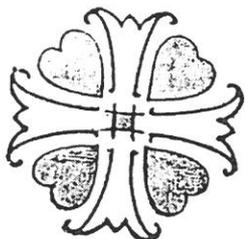
* * *

MAITRES D'ÉCOLE

1790 Pierre Monnet de la Grave-en-Oisans.
1798 Louis Martinet, de Grenoble.
1880 Pierre Guillot, de Saint-Guillaume.
1887 Moulin.
1890 Jacob.
1895 Dame Troussier.
1901 Louise Gauthier.
1909 Dame Buissière.
1911 Marie Bertrand.
1942 Aline Margolis.
1943 Yvonne Clos.
1946 Georges Martin.
1952 Dame Winches.
1955 Dame Puissat.

MAIRES

1791-1794 Jean Aymard — 1794 Jean Molière.
1813-1826 Jean Gachet.
1826-1834 Jean-Noël Terrier.
1834-1838 François Aymard.
1838-1845 Jean-Noël Terrier.
1845-1848 François Robert.
1846-1848 Jean-Noël Terrier.
1848-1852 Célestin Eymard-Duvernay.
1852-1857 Jean-Noël Terrier.
1857-1861 Firmin Gautier.
1861-1869 Henri Boël.
1869-1874 Henri Gautier.



UNE COMMUNE DE PLUS DANS LE PARC

bienvenue à Miribel- Lanchatre et a ses habitants

Miribel-Lanchatre est une petite commune du canton de Monestier-de-Clermont dans le Trièves, accrochée aux contreforts Est du Vercors.

Ses ressources sont essentiellement agricoles et, comme pour beaucoup d'autres communes du Vercors, cette agriculture en perte de vitesse depuis des années n'a pu retenir la population jeune. Cette commune qui comptait 340 habitants en 1872, s'est trouvée réduite à 72 personnes en 1975 ; et en 1972, il n'y avait plus d'enfants à l'école de Miribel. Cependant, cette école a pu être maintenue ouverte par la volonté et les efforts de la municipalité et de la population qui ont organisé la venue quotidienne d'enfants de la cité Mistral de Grenoble ayant besoin de grand air et de calme.

Après cette difficile période, une voie nouvelle consistant en la création de plusieurs lotissements et la construction de 8 appartements HLM locatifs a été choisie pour attirer et retenir de nouveaux habitants permanents issus de l'agglomération grenobloise et y exerçant un emploi. C'est ainsi qu'à la fin de cette année 1978, Miribel compte 182 habitants, 17 enfants dans son école et un groupe d'animation très actif, composé d'anciens et de nouveaux habitants, attachés à la vie de leur commune, et qui l'ont montré en travaillant ensemble à l'aménagement de sentiers et à la réfection du four banal communal.



Mais les efforts d'aménagement et de développement de la commune ne vont pas s'arrêter là : le P.O.S. prescrit va être réalisé, la commune s'efforce d'attirer l'installation d'une petite unité de production industrielle créant des emplois féminins, une nouvelle tranche de logements sociaux est en projet, ainsi que la construction d'une salle de réunion communale et la création d'une classe enfantine. Telle est la commune de Miribel-Lanchatre, qui dans sa participation à la vie du Parc, aux actions de concertation de ses communes, à la mise en œuvre d'une politique globale, met l'espoir d'une plus grande efficacité pour aborder l'avenir.

EVOLUTION
DE LA
POPULATION